Lyon : le squat renfermait 1.700 paquets de cigarettes, des stups et des sédatifs, Mohamed et Abdelkader condamnés

06/08/2022 à 12h46



Dans sa fuite à trottinette, le vendeur à la sauvette de tabac a mené, samedi 30 juillet, les policiers jusqu'à la porte d'entrée d'un squat, boulevard des États-Unis, à Lyon 8e, renfermant près de 1 700 paquets de cigarettes, 19 grammes de cocaïne dans le frigo et plus de 7 000 €, dont 5 805 € cachés dans la poche d'un peignoir.

Deux prévenus, de 19 et 29 ans, ont été jugés mardi 2 août en comparution immédiate dans ce dossier. Le plus âgé, Mohamed Amara, a été condamné pour la vente de cigarettes à la sauvette, la détention de tabac contrefait et de 2,5 grammes de résine de cannabis sur lui, à six mois de prison, avec maintien en détention.

Même sanction pour son ami, Abdelkader Msahel, identifié par les forces de l'ordre comme l'un des occupants du squat. Il a été reconnu coupable pour la détention de cocaïne, du tabac contrefait, de Rivotril et de Prégabaline. Douze plaquettes de ces deux médicaments (des sédatifs anti-douleurs consommé en

« cocktail » par les toxicomanes) ont été retrouvées au domicile et une dernière sur lui. Le prévenu a nié la plupart des faits à la barre, assurant ne vivre que depuis deux jours dans le logement et être dépendant depuis plusieurs années au Rivotril, qu'il achèterait sur la place Gabriel-Péri, à La Guillotière.

[…]

Le Progrès